

Quels collèges préparent le mieux au brevet ?

L'Éducation nationale publie des données pour évaluer l'efficacité de l'accompagnement des collèges auprès de leurs élèves pour l'obtention du brevet. Voici les résultats pour la Manche.



Le brevet des collèges est toujours une échéance très attendue par les collégiens.

PHOTO : ARCHIVES THIERRY CREUX/OUEST-FRANCE

Dans la Manche, quels sont les établissements qui ont le mieux préparé les élèves au brevet ? Éléments de réponse avec les indicateurs de la valeur ajoutée des collèges, publiés hier par le ministère.

L'an dernier, 841 400 candidats collégiens ont passé le diplôme national du brevet (DNB). 720 400 candidats ont été admis pour un taux de réussite global de 85,6 %. Ce mercredi, sept mois après les résultats, l'Éducation nationale a communiqué des données pour chaque établissement du pays. Mais classer les collèges en prenant seulement leur taux de réussite au brevet ne rimerait pas à grand-chose. Chacun d'entre eux est confronté à des enjeux différents (quartiers défavorisés, profils d'élèves...).

Depuis 2023, le ministère de la rue de Grenelle publie les indicateurs de la valeur ajoutée des collèges (Ivac). Ils servent à mesurer l'action réelle de chaque établissement dans la préparation du DNB. Pour chacun d'entre eux, l'étude menée par la Depp (le service statistique de l'Éducation nationale) indique le nombre d'élèves présentés à l'examen, le taux de réussite et son niveau par rapport aux attentes, ainsi que la part des collé-

giens ayant effectué leur scolarité de la 6^e à la 3^e au sein du même établissement. Voici quelques repères pour décrypter les tableaux ci-dessous.

Taux de réussite et taux d'accès, quelles différences ?

Le taux de réussite, c'est le nombre de lauréats par rapport au nombre de candidats. Le taux d'accès, lui, montre la part d'élèves entrés en sixième qui vont jusqu'au brevet dans le même collège. Un taux d'accès élevé montre que l'établissement conduit un maximum d'élèves jusqu'au diplôme, même si quelques-uns redoublent. Un collège performant doit avoir ces deux taux élevés.

Que signifient les résultats « attendus » ?

Pour calculer les taux « attendus » des collèges, la Depp prend en compte différents paramètres : taille de l'établissement, zone d'implantation (urbain, rural, aisé, défavorisé...), profil des élèves (pourcentage de filles, part d'élèves en retard scolaires, scores aux évaluations de sixième...). Des moyennes sont établies en fonction des résultats des collèges de mêmes caractéristiques, qui devien-

Manche

Collèges		Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 ^e - 3 ^e
			Brut	Attendu		
Agneaux	Institut Saint-Lô	PR	99	96		82
Agon-Coutainville	Les Embruns	PU	98	92		86
Avranches	Challemel-Lacour	PU	97	93	NS	86
Avranches	La Chaussonnaire	PU	88	85	80	92
Avranches	Notre-Dame-de-la-Providence	PR	96	91		87
Brécey	Pierre-Aguiton	PU	97	90		90
Bréhal	La Vanlée	PU	88	90		92
Briquebec-en-Cotentin	Marcel-Grillard	PU	98	91	NS	92
Canisy	Jean-Follain	PU	95	91		92
Carentan-les-Marais	Léon-Gambetta	PU	72	85		93
Carentan-les-Marais	Institution Notre-Dame	PR	99	92	NS	91
Cerisy-la-Salle	Anne-Heurgon-Desjardins	PU	94	89		90
Cherbourg-en-Cotentin	Ingénieur Cachin	PU	88	86		76
Cherbourg-en-Cotentin	Raymond-Le Corre	PU	81	90		89
Cherbourg-en-Cotentin	Le Ferronay	PU	94	91		90
Cherbourg-en-Cotentin	Denis-Diderot	PU	98	93	100	95
Cherbourg-en-Cotentin	Saint-Joseph	PR	100	94		88
Cherbourg-en-Cotentin	Les Provinces	PU	87	80	62	90
Cherbourg-en-Cotentin	Émile-Zola	PU	89	91		92
Cherbourg-en-Cotentin	Jules-Ferry	PU	92	91		91
Cherbourg-en-Cotentin	Saint-Paul	PR	100	97	NS	78
Cherbourg-en-Cotentin	Bucaille-Charcot	PU	95	94		74
Coutances	Jacques-Prévost	PU	91	89	31	91
Coutances	Jean-Paul II	PR	100	90		81
Ducey-Les Chéris	Gabriel-de-Montgomery	PU	89	92	NS	97
Flamanville	Lucien-Goubert	PU	96	95		97
Gavray-sur-Sienne	Roland-Vaudatin	PU	95	ND		93
Granville	André-Malraux	PU	85	92	67	90
Granville	Sévigné	PR	93	92		90
Isigny-le-Buat	Léon-Jozeau-Marigné	PU	97	ND		100
La Hague	Le Hague-Dike	PU	93	92		92
La Haye	Étenclin	PU	85	83		90
La Haye-Pesnel	Louis-Beuve	PU	91	85		93
Les Pieux	Le Castillon	PU	96	94		91
Lessay	Desdevises-du-Dézert	PU	92	ND		92

nent les références de ces taux.

Comment comparer des collèges ?

Il est intéressant de regarder les taux obtenus par rapport aux taux attendus pour avoir une idée de l'action de l'équipe éducative. Cela montre si le collège réussit à faire plus (ou moins)

que ce que l'on peut attendre de lui. Si un collège a des taux de réussite et d'accès qui dépassent ses taux attendus d'au moins cinq points, il est performant. Au contraire, si ses taux obtenus sont inférieurs de plus de cinq points à ceux attendus, il est peu performant.

Manche

Collèges		Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 ^e - 3 ^e
			Brut	Attendu		
Marigny-le-Lozon	Jean-Monnet	PU	96	89		96
Montebourg	Tiphaigne-de-la-Roche	PU	88	84		98
Montebourg	L'Abbaye	PR	82	ND		70
Montmartin-sur-Mer	Les Courtils	PU	94	93		84
Mortain-Bocage	Robert de Mortain	PU	89	88	NS	94
Percy-en-Normandie	Le Moulin de Haut	PU	96	89		100
Périers	Le Fairage	PU	85	84		88
Pontorson	Georges-Brassens	PU	89	91		90
Port-Bail-sur-Mer	André-Miclot	PU	87	ND		86
Saint-Clair-sur-Elle	Jean-Grémillon	PU	94	87		89
Sainte-Mère-Eglise	Saint-Exupéry	PU	81	81	NS	92
Saint-Hilaire-du-Harcouët	Jules-Verne	PU	92	91	100	90
Saint-Hilaire-du-Harcouët	Immaculée Conception	PR	97	ND		92
Saint-James	Immaculée Conception	PR	88	ND		87
Saint-James	Le Clos Tardif	PU	85	86	73	84
Saint-Jean-de-Daye	Du Marais	PU	81	88		89
Saint-Lô	Georges-Lavalley	PU	87	88		91
Saint-Lô	Louis Pasteur	PU	90	81	78	91
Saint-Lô	Le Bon Sauveur	PR	99	93		88
Saint-Lô	Interparoissial	PR	97	ND	NS	84
Saint-Pierre-Eglise	Gilles-de-Gouberville	PU	81	86		89
Saint-Pierre-Eglise	Notre-Dame	PR	93	81		91
Saint-Sauveur-le-Vicomte	Barbey d'Aureville	PU	82	92		83
Saint-Sauveur-le-Vicomte	L'Abbaye	PR	94	90		77
Saint-Sauveur-Villages	Tancrède-de-Hauteville	PU	92	93		97
Saint-Vaast-la-Hougue	Guillaume-Fouace	PU	82	ND		92
Sartilly-Baie-Bocage	Anatole-France	PU	89	90		97
Sourdeval	Notre-Dame	PR	100	ND		88
Tessy-Bocage	Raymond-Queneau	PU	94	85		90
Torigny-les-Villes	Albert-Camus	PU	93	89		94
Valognes	Félix-Buhot	PU	90	91		97
Valognes	Sainte-Marie	PR	100	94		96
Villedieu-les-Poêles-Rouffigny	Le Dinandier	PU	91	87		86
Villedieu-les-Poêles-Rouffigny	Saint-Joseph	PR	100	ND		86

NS : non significatif - ND : non déterminé.

D 673 : le Département entre dans le vif du sujet

Après des aménagements légers, le Département entre dans une phase cruciale pour l'axe Granville - Avranches. Après trois mois de concertation, des aménagements seraient choisis fin 2025.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi on en reparle ?

La D673 est l'une des routes départementales les plus fréquentées de la Manche et l'une des plus discutées depuis l'abandon d'une 2 X 2 voies en 2021. Fin 2023, le Conseil départemental votait alors une nouvelle stratégie d'aménagement de l'axe Granville - Avranches. Dans l'immédiat, ce fut l'aménagement du giratoire du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer en 2024, et la réalisation de six kilomètres de bandes multifonctions en 2025. Dans le Granvillais, plusieurs associations réclament des aménagements plus conséquents. Lundi 31 mars, le Conseil départemental lance une phase visant à définir « des aménagements plus lourds » qui nécessiteraient l'accord des services de l'État. Trois secteurs sont concernés : le giratoire du Croissant, le lieu-dit La-Havaudière et le secteur nord de Marcey-les-Grèves.

Que disent les études de trafic ?

Qu'il s'agit essentiellement de « trafic local avec une forte attraction des pôles urbains ». Selon l'étude de 2024, le point dur reste le giratoire du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer, devenu une zone commerciale avec le temps : « 17 000 véhicules par jour, entre 20 000 et 21 000 en période estivale. » Sur l'ensemble de l'itinéraire, le trafic est de l'ordre de « 11 000 à 13 000 véhicules par jour ». Selon le Département, l'évolution du trafic est stable depuis 2023, mais pourrait augmenter de 3 % à 14 % d'ici 2030. « Ce n'est pas une bonne évolution, mais nous sommes obligés de la prendre en compte », relève Alex Fortin-Larivière, vice-président en charge des déplacements.

Quelles sont les options ?



Le Département propose deux variantes pour le hameau de La Havaudière, entre Granville et Sartilly : l'un à un million, l'autre à 25 millions d'euros.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Il s'agit de présenter des variantes pour chacun des trois secteurs. Il y a huit variantes pour le giratoire du Croissant, dont sept posent la question de comment le contourner. « De par l'urbanisation qui s'y est produite, c'est la zone qui concentre le plus de passages », commente Axel Fortin-Larivière. Deux variantes sont proposées pour le lieu-dit La-Havaudière et trois pour Marcey-les-Grèves, de la reprise de l'existant à un nouvel aménagement plus large. Pour le Département, il est trop tôt pour chiffrer des fourchettes de coût, qui peuvent d'ailleurs être très larges. À La Havaudière, « ce serait un million

d'euros pour l'aménagement sur place ou 25 millions d'euros pour un contournement ». La Région, censée financer 50 % de l'équipement, n'a pas confirmé par écrit un désengagement de ce type de projet, évoqué en 2024 dans nos colonnes par son président Hervé Morin.

Quel est le calendrier ?

La période de consultation sera estivale, du 23 juin au 22 septembre et détaillée lors de la session du Conseil départemental du 4 avril. Quatre réunions publiques seront organisées, dont les dates ne sont pas encore arrêtées. Bruno Boussin et Sophie

Marie seront les garants « de la transparence » au titre de la Commission nationale du débat public (CNDP). Dans un souci de clarté, le Département présentera « sa version initiale du projet, tout en présentant les autres options dans le cadre de la concertation », souligne Valérie Nouvel, en charge de la transition énergétique. Fin 2025, le Conseil départemental devrait se prononcer pour l'ensemble du tracé. Les études seraient de 2025 à 2027 et les travaux de 2028 à 2030. Étant donné l'antériorité du dossier, le conditionnel reste de rigueur.

Christophe LECONTE.

Rejoignez-nous



JEUDI 3 AVRIL - APRÈS-MIDI
GRAIGNES

DIMANCHE 6 AVRIL - APRÈS-MIDI
CHERBOURG
EN-COTENTIN

PROPRIÉTAIRE D'UN JOUR

www.fnch.fr/federation-basse-normandie

Demain, ce supplément offert avec votre journal



Les fourgons préférés
des professionnels



Les 10 voitures les plus achetées par les entreprises



Auto-entreprise et véhicule de fonction : Quelles sont les règles ?



ouest france